

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses   |
| <b>Band:</b>        | 13 (1925)  |
| <b>Heft:</b>        | 214  |
| <b>Artikel:</b>     | Les réunions du Conseil international des femmes à Washington : (suite et fin)                                   |
| <b>Autor:</b>       | Zellweger, Elisabeth   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-258586">https://doi.org/10.5169/seals-258586</a>                          |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(? Réd.) et qu'il y a là une tâche très importante à remplir. Doués d'un remarquable talent d'organisation, les leaders de ce mouvement s'inspirent aussi d'un esprit très largement international, et font campagne, si ce n'est toujours en faveur de la S. d. N., en tout cas pour la Cour internationale de Justice de La Haye, à laquelle elles souhaitent vivement voir leur pays adhérer. A l'intérieur, elles suivent de très près les problèmes de législation industrielle: l'amendement constitutionnel, par exemple, qui élève à 16 ans l'âge d'admission sur tout le territoire des enfants dans les fabriques, est leur œuvre. Enfin, à côté de la politique fédérale, et de la politique des Etats — qui semblent choses inextricablement compliquées à d'autres yeux qu'à ceux des Américains... et des Suisses! — ces Ligues s'occupent encore de la politique municipale : la visite de Mrs. Ashby à St. Louis a coïncidé avec les élections du maire, du Conseil scolaire, et d'autres magistrats de cette grande ville, et les membres de la Ligue d'électrices étaient tous à la brèche dans cette circonstance importante.

Notre présidente s'est, lors de son voyage de retour, arrêtée encore au Canada; mais elle n'a pas poussé jusqu'à Terre-Neuve, où elle aurait pu saluer les triomphatrices d'un succès féministe: les femmes de Terre-Neuve viennent en effet d'obtenir la reconnaissance du suffrage féminin intégral au Parlement (électorat et éligibilité). En présentant le projet de loi aux débats de la Chambre, le Premier Ministre a annoncé qu'il considérait comme un honneur et un privilège de pouvoir faire lui-même cette démarche; à quoi un des membres de la Chambre Haute a répondu par un discours d'inspiration parfaitement féministe, et débutant par ces mots : « Aucun pouvoir sur la terre ne peut dispenser un homme ou une femme de prendre des responsabilités devant Dieu et devant ses semblables. » Voilà une nouvelle île à marquer sur nos cartes de géographie suffragiste de la couleur du succès, et voilà un exemple encore à mettre sous les yeux des bons Suisses, qui persistent à se croire l'alpha et l'oméga de toute démocratie.

Mrs. Corbett Ashby va d'ailleurs prochainement se remettre en route, la réunion d'été du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale devant avoir lieu du 21 au 23 juillet dans les environs de Genève — le séjour en ville à cette date étant rendu impossible par la fête fédérale de gymnastique. Nous regrettons beaucoup que la saison complique toute tentative de propagande à l'occasion de cette réunion. Les travaux du Comité seront d'ailleurs essentiellement consacrés à la préparation du Congrès de Paris, définitivement fixé à la semaine de Pentecôte (23-30 mai) 1926.

\* \* \*

Et chez nous, un mouvement féministe s'esquisse au moment où nous écrivons ces lignes, l'Association genevoise pour le suffrage et la Ligue d'électeurs amorçant une campagne suffragiste à l'occasion du projet de réforme administrative présenté par le gouvernement.

On sait en effet qu'une des tâches les plus impatiemment attendues du nouveau Conseil d'Etat était, après le sauvetage financier du canton, une réorganisation complète de son administration devenue nécessaire, tant au point de vue politique qu'à celui de la réduction des dépenses. Or cette réforme touchant à l'organisation des communes, et le Conseil d'Etat ayant dans plusieurs circonstances manifesté des sympathies féministes, on aurait pu espérer que le projet contiendrait une reconnaissance des droits féminins en matière municipale — ceci d'autant plus qu'il limite tellement les compétences des communes, que ce n'aurait pas été courir le risque d'une

bien grosse inconnue que de conférer aux femmes le droit de vote. Quoi qu'il en soit, il n'en a rien été, et le projet gouvernemental est muet à cet égard. C'est pourquoi l'Association pour le suffrage a immédiatement relevé le gant, et s'adressant soit au Conseil d'Etat, soit au Grand Conseil, auquel le projet gouvernemental a été soumis, a demandé que l'on profite de cette vaste transformation de l'organisation communale pour introduire enfin en Suisse cette réforme que tant d'autres pays ont réalisée, ou vont réaliser. L'exemple de l'Italie et de l'Espagne d'un côté, de la France de l'autre, aux deux pôles des conceptions politiques, constitue un argument solide sur lequel nos suffragistes n'ont pas manqué de s'appuyer.

Nous tiendrons naturellement nos lecteurs au courant des résultats de ce nouvel effort suffragiste dans notre pays.

E. GD.

## Les réunions du Conseil International des Femmes à Washington

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

C'est aux enfants que se consacra le travail des Commissions d'hygiène publique, d'éducation et de protection de l'enfance. Une intéressante discussion suivit la proposition de Mrs. Servor: « Que les chiffres de la statistique concernant la mortalité des enfants légitimes et celle des enfants illégitimes soient rendus publics, et que les Conseils nationaux soient engagés à étudier les causes de la grande différence entre ces deux taux de mortalité, ainsi qu'à proposer des mesures pour y remédier. » Cette différence est positivement énorme dans certains pays, en dépit des lois nouvelles qui, ici ou là, mettent l'enfant illégitime presque sur un pied d'égalité avec l'enfant légitime; les chiffres les plus frappants sont ceux des Pays-Bas, où en l'an 1921 il se produisit deux morts pour mille enfants légitimes et 123 morts pour mille enfants illégitimes. Malheureusement, on ne donna pour la Suisse que les chiffres de l'année 1914, alors que la proportion des morts d'enfants légitimes et des enfants illégitimes était de 2 à 3. La plupart des pays ont amélioré cette situation au cours des dix dernières années.

Une Commission qui travaille assidûment, c'est celle de l'éducation, sous la présidence de la doctoresse Marion Whitner, de Vassar College (New-York). On est heureux de constater que le Conseil International est prêt à soutenir énergiquement l'extension de l'assistance aux étudiants et les échanges de professeurs d'un pays à l'autre pays. Connaitre mieux les pays étrangers est certainement travailler pour la paix. Une proposition de la doctoresse Whitner nous a semblé quelque peu américaine: « Les Conseils nationaux sont priés de travailler dans leurs pays respectifs à ce que tout ce qui est du domaine du ménage (avec toutes les branches concernant la ménagère et la mère de famille) soit étudié scientifiquement dans ses causes et dans ses effets, et que les résultats de cette enquête puissent être utilisés; que l'étude et l'enseignement de ces questions ménagères puissent être rattachés à une des facultés universitaires. » Même en Amérique, où l'on peut obtenir déjà toutes sortes de grades universitaires, la proposition paraît hardie; dans nos universités européennes, elle serait impraticable. Mais, dit Dr Whitner, il y a eu un temps, et pas si lointain, où il paraissait ridicule de réclamer le doctorat pour les ingénieurs. Il faut que chaque nouvelle question commence par naître; puis elle se réalisera.

La discussion de cette résolution, et d'autres encore, prit tant de temps, que les questions suivantes ne purent être traitées que très sommairement. A une forte majorité fut repoussée la proposition d'accepter comme membres du C. I. F. des associations internationales; la plupart des déléguées estimant que le C. I. F. n'aurait rien à y gagner, parce que les Associa-

<sup>1</sup> Voir le no 213 du *Mouvement Féministe*.

tions les plus importantes ne demanderaient pas cette admission et que, d'autre part, il serait difficile d'écartier les indésirables. Le C.I.F. fait une exception en faveur de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui aura dorénavant le droit d'envoyer trois déléguées avec droit de vote aux Congrès du Conseil International des Femmes; celui-ci, de son côté, enverra trois déléguées aux Assemblées générales de l'A.I.S.F. De cette façon, la principale proposition de révision des statuts est tombée. Une proposition d'élire à huit le nombre des membres du Comité fut acceptée, et aura comme résultat de donner à l'avenir une plus forte représentation aux pays latins; mais le fait que trois des vice-présidentes ne connaissent que peu ou pas l'anglais ne rendra pas la discussion facile au sein du Comité.

Ah! ce problème des langues! Bien heureusement on avait refusé, l'an dernier, d'admettre l'espagnol comme quatrième langue officielle. Les traductions prennent déjà tant de temps, surtout cette fois-ci où les Allemandes prétendent user de leur droit de faire tout traduire en allemand, alors qu'elles auraient pu parfois renoncer à ce droit, car toutes les déléguées de langue allemande comprenaient aussi l'anglais ou le français.

Pour venir en aide aux finances du C.I.F., les Conseils nationaux devront désormais payer, en plus de leur cotisation annuelle, une contribution basée sur l'effectif de leurs Sociétés adhérentes. On ne put malheureusement discuter cette question aussi à fond qu'on l'aurait désiré; demander, par exemple, si avec de la bonne volonté, on ne pourrait réduire les dépenses, les nombreux postes de secrétaires payées ne paraissant pas tout à fait indispensables. On verra comment le C.I.F. travaillera durant les cinq ans qu'il a devant lui. Le budget qu'il a proposé, et qui paraît suffisamment élevé, est de cinquante mille francs par an.

Je ne sais si je me trompe, mais il m'a semblé qu'il régnait dans l'assemblée un moins bon esprit qu'à Christiania, il y a cinq ans. Cela peut s'expliquer par l'étrange hostilité que nous avons rencontrée aux Etats-Unis, hostilité qui éclata à l'occasion, et nous aurons l'occasion d'en parler ailleurs. Il est parfaitement compréhensible qu'il existe des divergences d'opinion entre tant de personnes différentes. Mais il y eut cette fois-ci beaucoup d'agitation et d'intrigues. Plus le C.I.F. croit en importance, plus s'accroissent les difficultés. Chaque pays dispose du même nombre de voix aux Congrès, ce qui permet à de petites nations de prendre parfois un ton désagréable, de se mettre en avant et de faire les importantes. « Plus petit est un pays, plus grande est sa bouche », me chuchota à l'oreille une voisine malicieuse, en entendant le discours interminable de la représentante d'une toute petite nation.

En évoquant les souvenirs de ce Congrès, nous devons avouer qu'ils ne nous satisfont pas complètement. Cela n'est pas au C.I.F. tout seul, mais à toute l'atmosphère ambiante. Mais il semble pourtant que le C.I.F. n'a pas échappé au danger qui menace toute organisation humaine, et qui consiste à ne pas marcher avec son temps. Eternelle est la vérité de la règle d'or: « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse...» Mais les méthodes de travail doivent être changées, et le C.I.F. lui-même devra s'apercevoir que, pour arriver à quelque chose aujourd'hui, il faut travailler à la façon des gens d'affaires.

Et cependant, et malgré tout, il n'est pas superflu. Que nous soyons décousus, ou lassées par certaines propositions, que nous ayons souvent pensé que ceci ou cela aurait pu être fait différemment, que les longueurs et les lenteurs des discussions nous aient fait soupirer, nous n'en avons pas moins senti toute la grandeur de cet effort commun vers l'entente entre nations. Cette entente ne peut se réaliser que si les hommes se réunissent, s'ils parlent ensemble, s'ils apprennent à se connaître. Travail long et pénible en perspective, mais qui ne se fera pas en vain. Créer la paix mondiale, voilà leur but et leur désir. Et si ces réunions ont permis à un grand nombre de femmes de faire connaissance et de se comprendre mieux, si elles leur ont appris aussi qu'elles sont réunies pour travailler à la paix, à la concorde mondiale, c'est vraiment un grand pas de fait en avant, vers la conquête du but final.

ELISABETH ZELLWEGER.

## De-ci, De-là...

### Un autre cours de vacances suffragiste.

C'est celui qu'organise au Collège de St. Hilda (Oxford) l'Union nationale des Sociétés anglaises pour l'égalité des droits, du 25 août au 8 septembre prochain. Programme très attrayant, occasion de faire de l'anglais dans les meilleures conditions, de voir de près les femmes à la tête du mouvement féministe anglais — et cela dans ce cadre exquis des collèges d'Oxford dont rêvent toutes celles et tous ceux qui ont eu le privilège d'y passer, ne fût-ce que quelques heures: voilà de quoi faire partir de Suisse une série d'inscriptions pour ce cours de vacances! (S'adresser pour tout renseignement à *The National Union of Societies for Equal Citizenship*, 15, Dean's Yard, Westminster, Londres).

### Un Club féminin égyptien.

Le premier club féminin d'Egypte vient d'être inauguré dans un coquet local. Comme le dit fort bien notre confrère *l'Egyptienne*, auquel nous empruntons ce renseignement, « chaque fois que les

## L'Exposition du Travail féminin à Vevey

L'idée qui a présidé à l'Exposition du Travail féminin est celle de faire connaître le travail des femmes dans tous les domaines et particulièrement dans celui où elle doit gagner sa vie. Et nous croyons bien que cela fut compris.

Voyons un peu — si vous voulez bien y jeter un coup d'œil avec moi — les travaux en activité: la machine à tricoter, à laquelle est occupée une ouvrière; le stand des cartonnages où deux jeunes filles collent, appliquent le papier; le pavillon des cigarettes où une jeune femme roule le tabac blond; les éventaires si tentants où d'aimables jeunes personnes enveloppent les chocolats de papier d'étain... vous diront d'emblée la participation féminine à l'œuvre industrielle. La gente dentellière en costume gruyérien, alerte à manier de ses jolis doigts les fuseaux de bois, vous fera connaître le travail à domicile en Gruyère. Les expositions de broderies de Coppet et de Fribourg vous parleront aussi dans ce sens. La paysanne du Lôtschenthal, en son costume caractéristique, avec son exquis petit chapeau qu'elle-même s'est tressé, — un petit chapeau fleuri d'une rose et d'un brin de muguet! — assise à son métier, vous parlera, — ou plutôt elle ne vous dira rien, car elle ne sait pas un mot de français — mais le tapis qu'elle est en train de confectionner vous racontera la vie de ce coin de notre pays, où Mlle Julianne Vautier est allée s'inspirer pour créer, à l'intention des femmes de Saint-Cergue (Jura vaudois), un pareil procédé de travail à domicile. D'ailleurs, à l'Ex-

position figurent quelques modèles de ce que le « Saint-Cergue » est appelé à devenir. Et cela a si bien éveillé d'autres initiatives, qu'on nous a demandé si Mlle Vautier consentirait à venir enseigner le tissage dans la contrée de Rolle.

Ces stands où figurent les photographies sérieuses, simples, artistiques de Mmes Junod, de Genève, et les jolies poses d'enfants de Mlle Lüscher, de Nyon, vous feront connaître le travail de la femme dans la photographie. Les peintures variées, fleurs si vraies, paysages si évocateurs, marines, portraits, bois, pyrogravure, pyrosculpture, papiers peints, travaux sur cuir, sur étain, sur cuivre, dessins à la plume avec encres indélébiles, reliures artistiques, peintures sur verre, poteries, batiks, un « Gobelin » en confection, vous livrent des noms connus, des noms aimés: Mlle d'Erlach, Mme de Riveaupierre, Mlle B. Monod, Mlle J. Huguenin, Mme J. Huguenin-Subilia, Mlle H. Bolle, Mlle Pflüger, Mlle Reitzel, Mlle Schnell, Mlle Bost, Mlle Piguet, Mmes Martin et Monod, Mlle du Bochet, Mme Rose Rossier, Mme Contat-Mercanton, Mmes Edmée Chatelanat, Jeanne Schnetzler, Jeanne Nicollier, Y. Guyot, Gagnepin, Bonnard, B. Wegmann, et tant d'autres, tant d'autres... qui travaillent dans l'art ou pour l'art.

Les confitures et recettes de Mme Lüthy-Guérin vous parleront de la femme chez elle, et mieux que n'importe quel stand ceux des écoles ménagères de Marcellin-sur-Morges, de Lausanne-Montriond, de Romainmôtier et de Vevey vous diront comment des femmes supérieures enseignent aux jeunes filles le meilleur moyen de procéder pour rendre leur intérieur accueillant; les travaux intelligents